

## SITE DE L'ÉCLUSE 93 DU VERSANT YONNE, DITE D'ARTHE (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne  
Saint-Martin-sur-Armançon  
bief 93 du versant Yonne

Dossier IA89000974 réalisé en 2008 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



### Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). Les travaux de construction de l'écluse et de la maison ont été adjugés en juillet 1812 à Eugène Maillefer-Baudot, entrepreneur à Tonnerre, d'après le projet de l'ingénieur ordinaire Robillard. Cependant, le plan et l'élévation de la maison actuelle semblent se référer au modèle de l'ingénieur Charles Poirée, approuvé en 1822 (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 26 et le fol. 1920 du fonds ancien de la bibliothèque de l'Ecole nationale des ponts et chaussées), reprenant le modèle qu'Emiland Gauthey avait conçu pour le canal du Centre (Archives départementales de la Côte-d'Or, C 4528). Comme l'écluse 112 à Briennon, cette écluse a été reconstruite en 1871 car ces deux ouvrages avaient été détruits "par la mine au mois de novembre 1870 sur l'ordre de l'autorité militaire. Quand la paix fut faite avec la Prusse, on a dû procéder aussi rapidement que possible à la reconstruction de ces écluses. Les besoins du commerce étaient en effet considérables". Une partie des bajoyers et des vantaux des portes d'écluses avaient alors été refaits (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 91). Mais l'ensemble a été allongé lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 par l'adjudicataire Claude Droin, entrepreneur à Saint-Martin-de-Senozan (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 91 ; Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

**Période(s) principale(s) :** 19e siècle

**Dates :** 1832 (daté par travaux historiques)

### Description

Située sur la rive gauche, la maison éclusière est construite en moellons enduits et couverte de tuiles plates. Les chaînes d'angle et les encadrements de baies sont en pierre de taille. En contrebas, petite remise couverte d'un appentis de tuiles mécaniques. Puits à la margelle carrée à droite de la maison.

### Éléments descriptifs

**Murs :** calcaire, moellon, enduit

**Toit :** tuile plate, tuile mécanique

**Étages :** étage de soubassement, étage en surcroît

**Typologie :** Maison de type « Poirée ». Maison de plan rectangulaire et couverte d'une toiture à longs pans. Elle se compose d'une cave, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Elle a la particularité de présenter son mur pignon côté sas, avec la porte d'entrée surmontée d'une fenêtre en plein-cintre. Des petites fenêtres rectangulaires sont ménagées dans les murs gouttereaux.

### Sources documentaires

### Bibliographie

- BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1.

**1885.**

BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

## **Informations complémentaires**

**Thématiques** : canaux de Bourgogne

**Aire d'étude et canton** : Bourgogne

**Hydrographie** : canal de Bourgogne

**Dénomination** : site d'écluse

**Parties constituantes non étudiées** : maison, écluse

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue de la maison éclésièrre et du jardin.**

89, Saint-Martin-sur-Armançon, lieudit : bief 93 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20118900351NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue d'ensemble du site d'écluse.**

89, Saint-Martin-sur-Armançon, lieudit : bief 93 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20118900350NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine